



L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis



Rapport Annuel 2018

SOMMAIRE

Mot de la Présidente	P3
Gouvernance de l'IFBT	P5
Direction de l'IFBT	P6
Missions de l'IFBT	P7
Structure du Capital	P8
Activités de l'IFBT	P9
Faits Saillants	P10
Cycles Certifiant	P11
Séminaires	P14
Formations à la Carte	P18
Examens	P19
Récapitulation, en chiffres, des activités de l'IFBT en 2018	P22
Autres activités de l'IFBT en 2018	P25
Aperçus sur la situation financière	P26
Recommandations Générales du rapport de gestion 2018	P29
Résolutions adoptées par l'AGO au titre de l'exercice 2018	P30
Actionnaires de l'IFBT	P32
Ont fait confiance à l'IFBT	P37
Rapport Financier 2018	P38



Mot de Madame la Présidente du Conseil

Je voudrais, en premier lieu, adresser mes vifs remerciements à l'équipe de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis qui a su, grâce à son abnégation et à son professionnalisme, maintenir le cap des activités de l'Institut tout au long de l'année 2018, en terme de chiffre d'affaires, à un niveau très proche de celui réalisé au 31/12/2017; En effet, les facteurs exogènes de la conjoncture économique et financière défavorable et de la concurrence rude et acharnée livrée par des organismes similaires, n'ont pas été plus favorables que ceux enregistrés au cours des années antérieures.

Mes sentiments de gratitude sont également adressés aux membres de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB), qu'ils soient Actionnaires ou non de l'Institut, qui n'ont cessé de lui accorder, tout au long des années de son existence, le soutien nécessaire à son développement et à sa pérennité. Les conseils prodigués, soit à l'occasion des réunions périodiques des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales, ou encore à travers les contacts directs avec les organes de direction, constituent le meilleur guide suivi pour tracer les axes d'orientation des activités de notre Institut.

Je n'oublierai pas, également, de louer les efforts fournis par le corps professoral qui constitue le fer de lance de notre Institut et la façade, à travers laquelle l'IFBT offre sa gamme de produits et services de formation, de qualité et répondant aux attentes de ses clients, dans différents domaines, notamment, celui de la finance d'entreprise et de marché; Et je les en félicite.

En fin, l'occasion m'est offerte pour rendre hommage, en mon nom personnel et au nom de tous les membres du Conseil d'Administration, aux premiers responsables et cadres des autres organes du Marché Financier, à savoir, le Conseil du Marché Financier, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et Tunisie Clearing, pour leur soutien continu aux activités de l'IFBT, en mobilisant les ressources humaines nécessaires pour l'animation de différents modules de formation et en inscrivant leurs apprenants aux divers programmes dispensés par l'Institut.

Je voudrais, à la fin de cette brève introduction, faire allusion au souci que nous partageons tous, et qui concerne, à mon sens, la préservation des équilibres financiers de l'Institut et des résultats d'activités qu'il dégage et qui constituent le garant de sa pérennité; Ce qui nous pousse à repenser certaines politiques adoptées, à ce jour, et ayant trait à la tarification des prestations fournies par l'IFBT et à la rémunération des formateurs, essentiellement.

La conjugaison de nos efforts, Adhérents, Administrateurs, Equipe de Direction et Formateurs du secteur, ne peut qu'assurer le développement de notre Institut, et en conséquence, sa pérennité pour une amélioration continue des compétences de la place de Tunis et leur élévation au niveau des standards internationaux.

Dalenda Bayou

GOVERNANCE DE L'IFBT

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis est dirigé par un Conseil d'Administration composé des membres suivants :



Mme Dalenda BAYOU

Présidente du Conseil
d'Administration &

Présidente Directrice Générale IFBT



Mme Sonia BEN FREJ LARBI
Membre du CA AIB



M. Riadh BORGINI
Membre du CA BNA Capitaux



M. Abdelaziz HAMMAMI
Membre du CA AMEN Invest



M. Mehdi BACH-HAMBA
Membre du CA CGI



M. Med Yassine BOUZIRI
Membre du CA MAC SA



M. Walid KRIAA
Membre du CA MCP



M. ZAHER JEBALI
Membre du CA SCIF



M. Zied LARGUECHE
Membre du CA Tunisie Valeurs



M. Ilyes BAILI
Membre du CA STB Finances



M. Karim MAAREF
Membre du CA UIB Finances

DIRECTION DE L'IFBT

La direction administrative de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis est assurée par Mr Aissa SERHANE et Mme Olfa ZRIBI



Mr Aissa SERHANE

Directeur de l'Institut



Mme Olfa ZRIBI

Responsable
Administratif et Financier

MISSIONS DE L'IFBT

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis est une émanation de l'Association des Intermédiaires en Bourse. Il a été agréé par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi en 2004, sous le N° 04 620 11.

Alimentant la place financière tunisienne par des compétences hautement qualifiées dans les domaines des activités financières, des métiers et techniques de marché, l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT), s'engage depuis sa création, en 2000, à répondre aux besoins de formation et de perfectionnement exprimés par les professionnels de la place, face aux exigences des nouveaux métiers générés par la spécialisation, et ce, dans un environnement en perpétuelle mutation.

Ainsi, l'IFBT propose une large gamme de produits répondant aux différentes attentes des professionnels de la Finance, à travers, essentiellement:

- des cycles pour certification professionnelle locale (cartes professionnelles)
- des cycles pour certification internationale (CISI, IPAG)
- des séminaires de formation
- des programmes à la carte

Le champ d'intervention de l'IFBT couvre l'ensemble des acteurs au niveau du marché des capitaux, au sens large, (Intermédiaires en Bourses, Sociétés de Gestion, Sociétés d'Investissement, Banques, Assurances, etc...), les entreprises non financières, ainsi que tout autre organisme ou personne physique (les particuliers) intéressés par des formations spécifiques rentrant dans le cadre des compétences de l'Institut.

STRUCTURE DU CAPITAL 2018

Actionnaires	Nombre d'actions
A F C	4
AIB	2916
AMEN Invest	4
Attijari Intermédiation	4
BEST Invest	8
BIATCAPITAL	4
BNA Capitaux	4
C G I	4
COFIB Capital Finance	4
Dalila BAYOU	4
FINACORP	4
MAC SA	4
Mena Capital Partners	4
SCIF	4
STB Finance	12
Tunisie Valeurs	4
UBCI Finance	4
UIB Finance	4
Union Financière	4
TOTAL	3 000

*Les Activités de l'IFBT au cours de
l'année 2018*

LES FAITS SAILLANTS

Les activités de l'IFBT ont été caractérisées, en 2018, par certains faits saillants dont nous citons, ci-après, essentiellement:

- L'élargissement du Conseil d'Administration de l'IFBT à onze (11) membres, et la reconduction de Madame Dalenda Bayou, en tant que Présidente Directrice Générale, et ce, en vertu des délibérations de l'AGO et du Conseil qui l'a suivi, tenus en date du 24 mai 2018;
- Augmentation du capital social de la société IFBT qui passe de 150.000 à 300.000 dt et révision de certains articles de ses statuts, et ce, conformément aux résolutions de l'AGE tenue le 24 mai 2018;
- Lancement d'une action de formation certifiante, d'envergure, sur les normes comptables IFRS;
- Augmentation du nombre de formés, tous types de formation confondus, en tant qu'indicateur d'activité, qui passe à 463, contre 302, une année auparavant;
- Légère baisse des revenus dégagés qui se sont situés à 349.897 dt, contre 357.000 dt, enregistrés au 31/12/2017;
- Baisse du Résultat Net à un niveau de 32.272 dt, comparé au chiffre de 65.488 dt réalisé au titre de l'exercice 2017.

Tous les détails et explications concernant ces faits seront fournis dans les différentes parties qui suivent du rapport, objet des présentes.

LES CYCLES CERTIFIANT

Cinq modules ont été assurés par l'IFBT en 2018, dans le cadre de la formation inhérente à la certification nationale (cartes professionnelles) et internationale, en partenariat avec le CISI et l'IPAG. Ces cycles sont ventilés, par nature et par nombre de candidats, comme suit :

Cycle	Nombre Candidats
Gestion d'Actifs : 9^{ème} Promo (carte professionnelle)	09
Négociateur en Bourse : 7^{ème} Promo (carte professionnelle)	07
Post-Marché: 3^{ème} promo (carte professionnelle)	08
Normes IFRS: 1^{ère} promo (certification IPAG)	58
Corporate Finance : 7^{ème} Promo (certification CISI)	07
Nombre Global	89

Le nombre global des inscrits aux cycles certifiants organisés par l'IFBT en 2018 a atteint les 89; Soit une évolution d'environ 100%, par rapport aux réalisations de 2017, et ce, grâce à l'action d'envergure sur les normes comptables IFRS qui a enregistré, à elle seule, 58 bénéficiaires dont la moitié sont issus de la Banque Nationale Agricole.





LES SEMINAIRES

Au nombre de onze (11), les séminaires organisés par l'IFBT en 2018 sont ventilés, comme suit, par thème et par nombre de bénéficiaires:

Intitulé	N.Participants
Loi de Finance 2018	115
Courbe des taux	44
LAB/FT	37
Gestion et Contrôle des Risques	18
FATCA (session 1)	34
FATCA (session 2)	13
Conformité	09
LAB/FT et Conformité	11
Gestion des OPCVM	06
Gestion Patrimoniale	09
Nouvelle Loi d'Investissement	13
Total Participants	309

Le nombre de bénéficiaires de séminaires de formation réalisés par l'IFBT en 2018 a atteint 309, contre 117, une année auparavant; Soit une évolution d'environ 164%; Evolution expliquée par la forte affluence aux cinq actions tenues en début d'année, et qui ont enregistré, à elles seules, 248, ou 80% du total des inscrits au titre de l'année 2018. Lesdites actions ont, en effet, touché des thématiques, d'actualité, à forte valeur ajoutée et d'une utilité certaine pour les établissements bénéficiaires.





LA REPARTITION DES PARTICIPANTS

La répartition des participants à la formation IFBT (cycles et séminaires) :

Etablissements	Nombre
Les Cycles	89
* Inter. en Bourse & M.Financier	45 ou 50,5%
* Banques & Assurances	38 ou 42,7%
* Autres	06 ou 6,7%
Les Séminaires	309
* Inter.en Bourse & M.Financier	168 ou 54,5%
* Banques & Assurances	102 ou 33%
* Autres	39 ou 12,6%
Total	398

En effet, les cycles certifiant et les séminaires de formation ont toujours constitué les composantes essentielles des activités de l'IFBT.

En 2018, le nombre de bénéficiaires desdits programmes a atteint, comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les 398; Ce qui représente 86% du total des apprenants, tous types de formation confondus, enregistrés au cours de la même année.

Ces taux ont été de l'ordre de 100% et 52,64%, respectivement, en 2016 et 2017.

LA FORMATION A LA CARTE

I-Projet PJEF

L'IFBT a réalisé en 2018 un programme spécifique au profit de deux groupes de Magistrats du Pôle Judiciaire, Economique et Financier, soit une cinquantaine (50) de personnes, sur le thème "les délits boursiers"; Animé par deux hauts cadres de la Profession, ce programme a été organisé en deux sessions, respectivement, au cours des mois d'avril/mai et novembre/décembre 2018.

Il est à rappeler qu'une convention a été signée, au préalable, à cet effet, avec le NCSC, ONG américaine qui a financé ce projet dans le cadre du Programme d'Amélioration de l'Administration des Tribunaux en Tunisie.

Ce programme de formation a eu des échos très favorables auprès des Magistrats du PJEF qui en ont bénéficié et des responsables du NCSC, qui ont promis de recourir aux services de l'IFBT, en premier lieu, et à chaque fois que le besoin se fait sentir.

II-Projet BANQUE ZITOUNA

L'IFBT a organisé, également, en 2018, une action de formation au profit de la Banque Zitouna sur le thème de la "Corporate finance". Réalisée sur la période novembre 2018/janvier 2019, cette action a touché quinze cadres de ladite banque et balayé l'ensemble des sujets ayant trait à la finance d'entreprise; Le programme concerné a été inspiré, en totalité, du cycle similaire dispensé par l'IFBT en partenariat avec le CISI de Londres, dans le cadre de la certification internationale.

Il est à signaler, qu'à la demande de la Banque Zitouna, les candidats concernés ont subi un examen spécifique sur les thématiques traitées au cours de ladite formation; Les deux premiers candidats enregistrant le meilleur résultat, seront inscrits à l'examen de certification internationale du CISI, et ce, à l'instar des autres apprenants de l'IFBT.

LES EXAMENS

I- Les Certifications Professionnelles Locales:

Il est à rappeler que, selon la réglementation en vigueur, seule l'AIB est habilitée par le Conseil du Marché Financier à délivrer les cartes obligatoires pour l'exercice, par les professionnels du secteur, des métiers de Négociateur en Bourses, de Gestionnaire de portefeuille et de Back Office.

L'IFBT, et sous l'égide de l'AIB, établit les programmes de formation préparant aux examens, ainsi que les critères de réussite.

Les Jurys des examens précités, présidés par Madame la Présidente de l'AIB et Présidente Directrice Générale de l'IFBT, délibèrent sur les résultats de chaque examen qui sont communiqués au Conseil du Marché Financier, pour information.

Les résultats desdits examens enregistrés en 2018, sont détaillés comme suit:

- Négociateur en Bourse: 05 admis pour 06 inscrits, soit 83% de taux de réussite;
- Post-marché : 12 admis pour 20 inscrits, soit 60% de taux de réussite;
- Gestion d'Actifs : 05 admis pour 06 inscrits, soit 83% de taux de réussite.

Soit un taux moyen global en 2018 de l'ordre de 71,5%, contre 61,6% en 2017





II- Les Certifications Internationales :

L'IFBT est accrédité, depuis 2011, par le Chartered Institute of Securities and Investment (CISI), organisme de certification, de renommée internationale, basé à Londres, pour dispenser des cycles de formation sanctionnés par des certifications validées par ledit Institut; Ces certifications touchent les domaines de la finance d'entreprise et de marché.

En 2018, l'IFBT a assuré des formations sur le sujet du "Corporate Finance", essentiellement. Les résultats enregistrés, à ce titre, et au titre des modules "Finance Islamique" et "Risk Financial Services", dispensés en 2017, ont été les suivants:

- Risk Financial Services : 01 postulant non admis ;
- Corporate Finance : 05 certifiés sur 09, soit un taux de réussite de 55,5% ;
- Finance Islamique : 01 postulant certifié

Soit un taux moyen global, en 2018, de 51,8%, contre 62,5% enregistré en 2017.

Etant le seul et unique représentant du CISI, en Tunisie, l'IFBT devra profiter de cette manne pour développer ces activités auprès de certaines populations cibles, à l'instar des jeunes sortants, nouvellement diplômés, des universités ou encore auprès des Banques et Etablissements Financiers et des organismes d'Assurance de la place.



RECAPITULATION EN CHIFFRES DES ACTIVITES DE L'IFBT EN 2018

Nombre Global de bénéficiaires de programmes de formation dispensés par l'IFBT et sa répartition

Le nombre global de bénéficiaires d'actions de formation organisées par l'IFBT au cours de l'année 2018 s'est situé à 463, contre 302 en 2017; Soit une évolution de l'ordre de 53,31%.

La répartition de ce nombre, par secteur d'activité, s'établit comme suit:

-Intermédiaires en Bourse et autres organismes du Marché Financier:
213ou 46%

- Banques et Assurances : 155 ou 33,5%

- Autres : 95 ou 20,5%

Le constat est que :

* Les Banques et les Assurances s'intéressent toujours aux programmes de l'IFBT;

* D'autres types d'établissements, notamment publics et de services, et des particuliers, sont attirés, de plus en plus, par les produits de l'IFBT;

Ceci s'explique, à notre sens, par la spécificité des programmes traitant des marchés financiers que l'IFBT s'approprie, et qui attirent l'attention d'autres secteurs d'activité, tels que les banques et les assurances, d'une part, et la politique de tarification très alléchante que pratique l'Institut, en comparaison avec la concurrence, d'autre part.

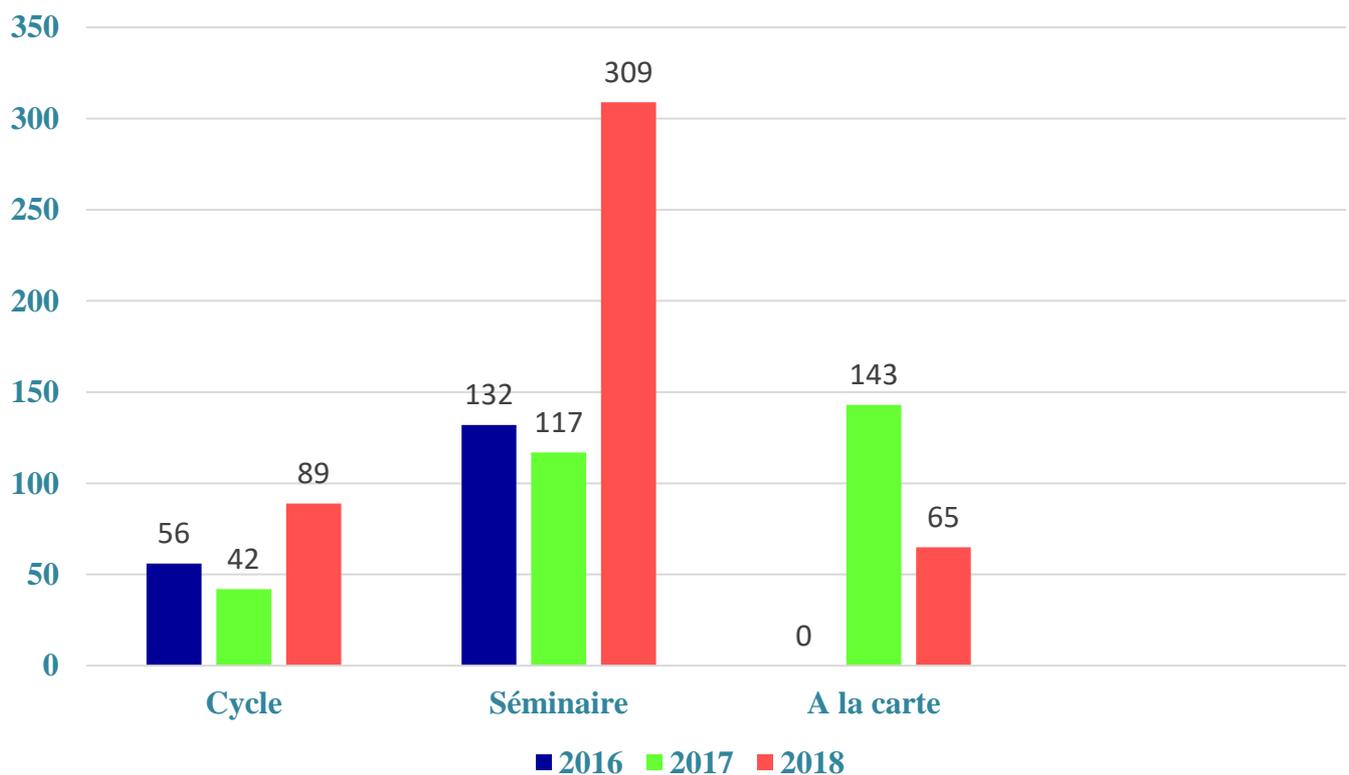
Evolution du Nombre de Bénéficiaires de Programmes de Formation sur la Période 2016-2018

Le schéma ci-dessous illustre l'évolution du nombre de bénéficiaires des programmes de formation dispensés par l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis, sur la période 2016-2018.

En effet, ce nombre passe de 188 en 2016 à 463 en 2018, soit une progression de plus de 146%, en deux ans, avec une prédominance de l'activité " séminaires" qui a culminé avec le chiffre de 309, en 2018.

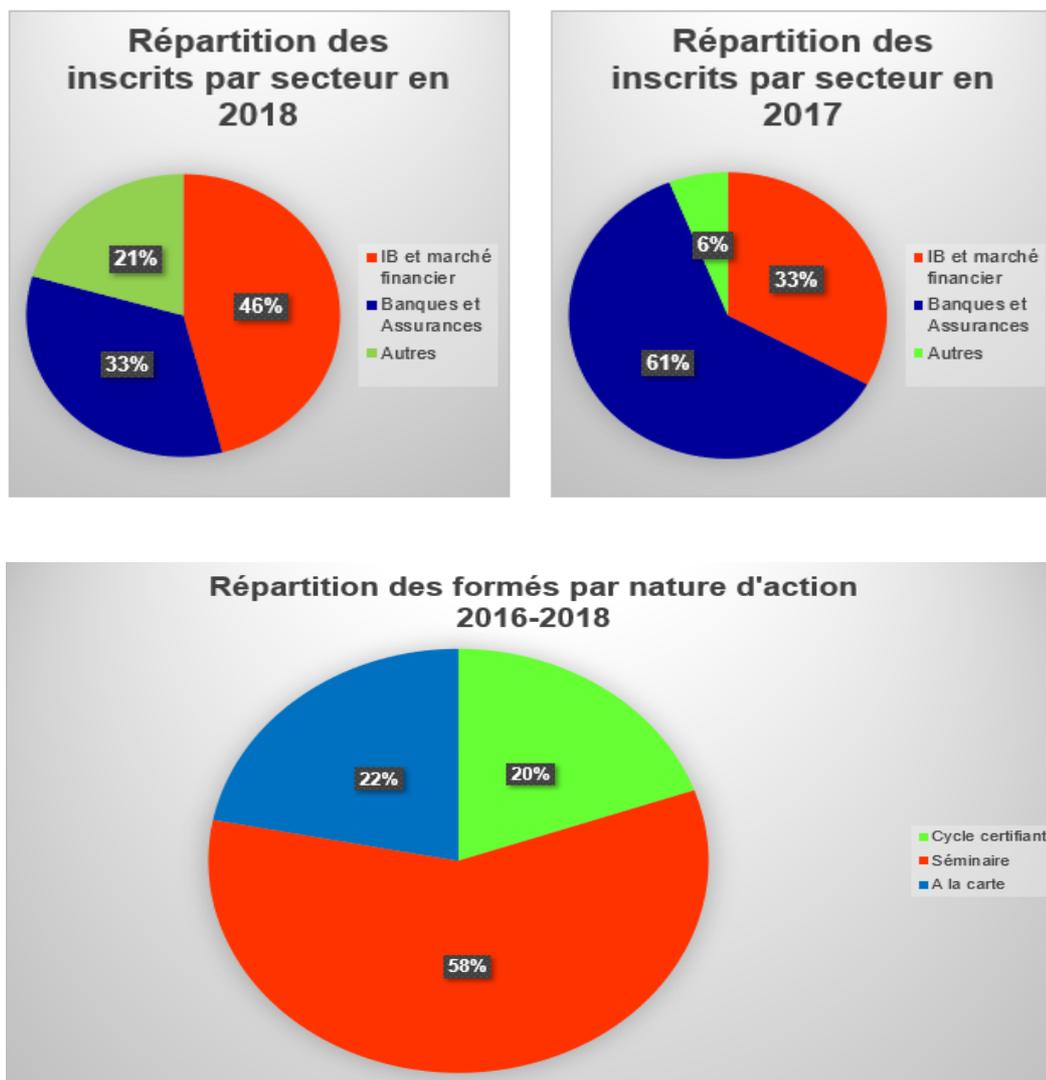
Le chiffre important de 143 enregistré en 2017, au titre de la formation à la carte, s'explique, essentiellement, par la grande affluence à l'action spécifique organisée sur le thème "Post-marché" au profit des agents du secteur concernés par l'attribution de la carte professionnelle y afférente.

Evolution du nombre d'inscrits sur la période 2016-2018 réparti par nature d'actions



La Répartition des Bénéficiaires de Programmes de Formation

La comparaison, illustrée par les graphiques ci-après, de la répartition des inscrits aux programmes de formation organisés par l'IFBT, par secteur, en 2017 et 2018, fait ressortir que cette répartition devient plus équilibrée en 2018, compte tenu de la vocation de l'Institut et de son ouverture sur son environnement.



Au vu du schéma ci-dessus, les activités de l'IFBT devraient être focalisées, à l'avenir, sur les formations certifiantes (20%, en moyenne sur la période 2016-2018, contre 58%, pour les séminaires et 22%, pour les programmes à la carte). En effet, la formation certifiante constitue, à notre sens, un avantage comparatif pour l'IFBT avec les cartes professionnelles locales (Négociateur en Bourse, Back Office et Gestion d'Actifs) et la certification internationale (CISI, IPAG, etc...); Et ce en plus de la rentabilité financière que procure cette nature de formation à l'IFBT.

AUTRES ACTIVITES DE L'IFBT EN 2018

D'autres activités ont été réalisées par l'IFBT, au cours de l'exercice 2018, en plus des activités essentielles de formation, dont nous reprenons, ci-après, les plus importantes:

- * Tenue d'une AGO électorale en vertu de laquelle le nombre des membres du Conseil d'Administration de l'IFBT passe de 8 à 11 et reconduction de Madame Dalenda Bayou en tant que Présidente Directrice Générale de l'Institut;
- * Tenue d'une AGE qui approuve l'augmentation du capital de l'IFBT qui passe de 150.000dt à 300.000dt et l'amendement de quelques articles des statuts pour consacrer le rattachement de l'Institut à l'Association des Intermédiaires en Bourse, d'une part, et le bénévolat dans l'exercice des fonctions d'Administrateur et de PDG de l'Institut, d'autre part;
- * Finalisation des travaux de mise à jour des statuts de l'IFBT, de leur enregistrement et de leur dépôt auprès des instances concernées;
- * Finalisation de la mise en place d'une formation certifiante en partenariat avec le CISI, sur les fondamentaux des services financiers, supports de cours et examens fournis en langue française; Le démarrage du programme est prévu pour janvier 2019;
- * Démarrage du cycle de formation sur les normes comptables IFRS, en octobre 2018, au profit d'une population de 58 personnes, répartie sur deux groupes d'apprenants dont 50% émanent de la Banque Nationale Agricole;
- * Finalisation des travaux de révision des programmes de formation du cycle certifiant « Post-marché » dont le démarrage est programmé pour le second semestre 2019;
- * Lancement des travaux de mise en place d'un cycle certifiant sur «Le contrôle interne», inspiré d'un module similaire dispensé par le CISI;
- * Acquisition d'un logiciel de traitement des opérations comptables (facturation);
- * Refonte du site Web de l'IFBT qui devient, grâce à sa nouvelle configuration, plus convivial et plus interactif, et par la même, un espace d'information, d'échange et de partage plus fructueux.

APERCUS SUR LA SITUATION FINANCIERE

Evolution de la Situation Financière sur la Période 2012-2018 (chiffres clés)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017 en %
Total Bilan	745.785	599.099	446.250	421.279	420.241	483.782	596.397	23%
Produit d'Exploitation	265.979	462.831	272.544	349.531	227.074	357.131	349.897	-2%
Charges d'Exploitation	263.289	422.913	316.567	321.748	240.298	282.782	320.992	13.5%
Résultat Net	-3.783	40.477	-40.839	27.246	-8.541	65.488	32.272	-50.7%

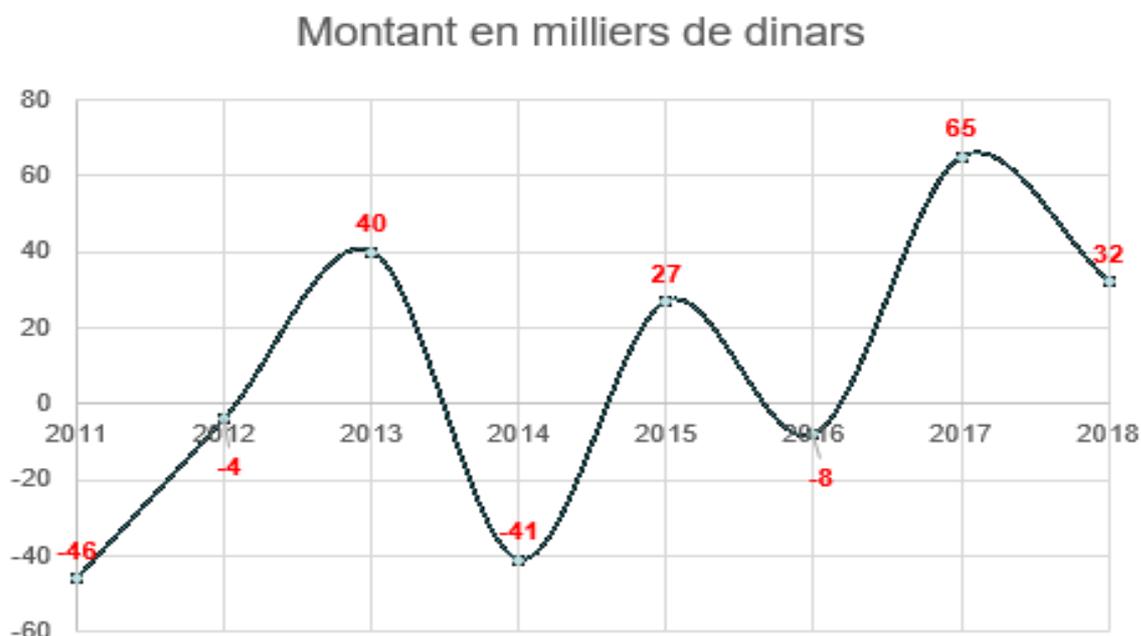
Commentaire des Chiffres Clés de la situation financière arrêtée au 31/12/2018

La comparaison des résultats de 2018 avec ceux de 2017 fait ressortir :

- Une baisse de 2% au niveau des Produits
- Une hausse de 13% pour les Charges
- Une baisse, substantielle, de 50% du Résultat Net

Cette contre performance trouve son origine dans le fait que l'année 2017 a été une année exceptionnelle quant au volume d'activité enregistré, et ce, grâce, essentiellement, à des actions à la carte (voir schéma ci-dessous); Quant au taux de croissance des charges, il fait suite à une atténuation des charges de 2017 provenant d'une reprise sur provisions sur exercices antérieurs, de l'ordre de 19.000 dt; Ce qui a boosté, par voie de conséquence, le Résultat Net de ladite année à un niveau record de 65.000 dt, comparé aux réalisations enregistrées, annuellement, sur la période 2012- 2018 et illustrées nettement, au niveau du graphique qui suit.

Evolution du Résultat Net sur la période 2012-2018



- * Le Résultat Net a évolué en dents de scie sur la période 2012/2018, mais dans un trend ascendant;
- * Un résultat presque équilibré a été enregistré en 2012;
- * Le déficit, relativement important, enregistré en 2014, fait suite à une dépense lourde engendrée par un projet réalisé en collaboration avec la BVMT, financé, en partie, par l'ICF et ayant pour objet la formation des professionnels du secteur;
- * Le résultat, légèrement déficitaire, constaté au titre de l'exercice 2016 est engendré par une baisse de l'activité au cours de ladite année;
- * Le résultat exceptionnel enregistré en 2017, l'a été grâce au programme à la carte réalisé au profit du CGA et à une action d'envergure, concernant le métier « Post-marché » touchant environ 120 personnes;
- * Le résultat de 32.000dt réalisé en 2018 est, certes, en baisse par rapport à celui de 2017, mais très satisfaisant, comparé à la moyenne enregistrée sur la période 2012/2017, (voir tableau et graphique ci-dessus).

Par ailleurs, n'eut été la politique de tarification adoptée, par l'IFBT, engendrant une baisse des revenus, d'une part, et la légère hausse enregistrée au niveau des charges, d'autre part, le résultat au titre de 2018 aurait été plus important.

Evolution des indicateurs clés sur la période 2012-2017

Le niveau moyen des indicateurs clés de la situation financière de l'IFBT (Produits, Charges, Résultat Net), observé sur la période 2012-2017, s'établit comme suit en milliers de dinars :

	Moyenne 2012-2017	Chiffres 2018
Produits	322.515	349.897
Charges	307.932	320.992
Résultat Net	13.341	32.272

Comparés à la moyenne sur la période 2012-2017, les chiffres dégagés par l'activité de l'IFBT, au titre de 2018, se situent, comme indiqué au tableau ci-dessus, à un niveau supérieur, pour ce qui est des Produits, à un niveau légèrement supérieur, pour ce qui est des Charges, et à un niveau très satisfaisant, en ce qui concerne le Résultat Net.

**RECOMMANDATIONS GENERALES DU RAPPORT DE GESTION DE L'IFBT
AU TITRE DE L'EXERCICE 2018**

La conclusion du rapport de gestion, au titre de l'année 2018, présenté pour approbation, à l'AGO du 24 mai 2019, a contenu les principales recommandations suivantes, retenues par les membres de ladite Assemblée:

- * Mettre en place des procédures pour l'amélioration de la qualité des prestations fournies par l'IFBT sur les plans administratifs, financiers et pédagogiques, et ce, à travers le renforcement des Ressources Humaines et financières de l'Institut, essentiellement;
- * Focaliser les efforts sur la formation certifiante nationale et internationale (CISI, IPAG,..) qui constitue un avantage comparatif primordial dont jouit l'IFBT, d'une part, et permet de lui assurer une rentabilité financière, d'autre part;
- * Repenser les politiques de tarification et de rémunération des formateurs adoptées par l'IFBT, à ce jour, en comparaison avec la concurrence, ce qui permettrait, entre autre, d'améliorer les revenus dégagés par l'activité de l'Institut et, par voie de conséquence, de sa rentabilité;
- * Veiller à la maîtrise des charges et à leur rationalisation dans le but de préserver les équilibres financiers de l'IFBT;
- * Améliorer les systèmes de recrutement et d'évaluation des formateurs à engager par l'IFBT;
- * Sensibiliser davantage les adhérents à soutenir l'Institut par des propositions concrètes en termes d'expression de besoins et par une participation plus accrue à ses programmes de formation; Ce qui aide à arrêter des stratégies et des plans d'actions adéquats;
- * Nommer le Directeur de l'IFBT, en tant que membre permanent, aux réunions de l'AIB traitant des questions relatives au développement des Ressources Humaines au niveau de la Profession, notamment, en termes de formation et de perfectionnement professionnels.

**RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO DE L'IFBT
AU TITRE DE L'EXERCICE 2018**

Première résolution : Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2018 et du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2018, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2018, tels que présentés.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

Deuxième résolution: Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales tels que prévus par la loi n°2000 93 du 03 Novembre 2000.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Troisième résolution: Affectation des résultats

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter, comme suit, le résultat de l'exercice clos au 31/12/ 2018:

Résultat net 2018 :	32.271,859
+report à nouveau antérieur :	103.682,737
- Réserves légales :	6.797,730
Résultats reportés après affectation :	129.156,866

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Quatrième résolution : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

Cinquième résolution: Entrée de nouveaux actionnaires, membres de l'AIB, au capital social de l'IFBT

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'entrée des Intermédiaires en Bourse, BH Invest et BMCE CAPITAL SECURITIES, membres de l'AIB, en tant qu'actionnaires, au capital social de l'IFBT

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Sixième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous les dépôts et accomplir toutes les formalités de publication légales ou autres.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

ACTIONNAIRES DE L'IFBT

***Madame Dalila BAYOU : Présidente de l'Association des Intermédiaires en Bourse
& Présidente Directrice Générale de l'IFBT***



Association des Intermédiaires en Bourse (AIB)

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001

Tunis Tél : (+216) 71 339 039 / 71

257 406

Fax : (+216) 71 347 842

Président: Dalila BAYOU



Amen Invest (A.I)

Avenue Mohamed V, Immeuble AMEN BANK Tour C, 1002 Tunis

T: +216 71 965 410 / 71 965 400

F: +216 71 830 980

Direction: Abdelaziz HAMMAMI

Capital: 2 MDT



GROUPE ATB

Arab Financial Consultants (AFC)

9, Rue du Lac Neuchatel 1053 Les Berges du Lac

T: +216 70 020 260

F: +216 70 020 299

Direction: Ferid BEN BRAHIM

Capital: 4 MDT



Attijari Intermédiation (ATI)

Rue des lacs de mazurie - 1053 les berges de lac

T: +216 71 861 461 / 71 861 184 / 71 861 880 / 71 108 900

F: +216 71 860 346

Direction: Leila BOUSTANGI

Capital: 5 MDT



BEST Invest (BESTI)

45, rue de Japon, Immeuble Millenium, Bloc A, 2ème étage, Montplaisir - 1073 Tunis

T: 71 905 831

F: 71 903 513

Direction: Abdallah DAY

Capital: 1 M.DT



BIAT CAPITAL (BIATC)

Boulevard Principal, Angle Rue Turkana et Rue Malaoui 2053 Les Berges du Lac

T: 71 138 508

F: 71 965 772

Direction: Mourad LADJIMI

Capital: 3 M.DT



BNA Capitaux (BNAC)

Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac 1053 Tunis

T: 71 139 500

F: 71 860 189

Direction: Kamel GUESMI

Capital: 5 M.DT



Cofib Capital Finance (CCF)

25, Rue Docteur Calmette Cité Mahrajène -1082 Tunis

T: 71 144 510

F: 71 848 517

Direction: Karim ABDELKAFI

Capital: 3 M.DT



Companie Générale d'Investissement (CGI)

16, Avenue Jean Jaurès, 1000 Tunis

T: 71 252 044

F: 71 252 024

Direction: Mehdi BACH-HAMBA

Capital: 1.25 M.DT



Finance & Investment in North Africa (FINACORP)

Rue Lac Loch Ness, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

T: 71 71 656 122

F: 71 656 269

Direction: Noureddine JEBENIANI

Capital: 1 M.DT



MACsa (MAC)

Green Center, Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053

T: 71 964 102

F: 71 960 959

Direction: Mourad BEN CHAABEN

Capital: 5 M.DT

MENA CAPITAL PARTNERS (MCP)

5 bis rue du lac de Tiberiade, 1053 les berges du lac-Tunis

T: 71 862 328

F: 71 961 471

Direction: Walid KRIAA

Capital: 3 M.DT



Société de Conseil et d'Intermédiation Financière (SCIF)

Rue du Lac Obeira, Les Berges de Lac 1053.

T: 71 255 029

F: 71 860 665

Direction: Zaher JEBELI

Capital: 1 M.DT



STB FINANCE

34, rue Hédi Kharray, 1080 Tunis

T: 71 718 000

F: 71 718 450

Direction: Karim BOUZGARROU

Capital: 6,5 M.DT



STB Manager

Imm. STB, 34 Rue Hedi Karray, Cité des Sciences, El Menzah 1004 Tunis

T: 71 232 899

F: 71 234 072

Direction: Saloua MOUSCOU

Capital: 1 M.DT



Tunisie Valeurs (TVAL)

Immeuble Integra, Centre Urbain Nord 1082, Tunis Mahrajène

T: 71 189 600

F: 71 949 354

Direction: Walib SAIBI

Capital: 20 M.DT



UBCI FINANCE (UBCIF)

3, Rue Jenner, Place d'Afrique, 1002 Tunis Belv

T: 71 153 388

F: 71 840 557

Direction: Aness SANDLI

Capital: 1 M.DT



UIB Finance (UIBF)

Immeuble les reflets du Lac, Rue du Lac Turkana, 1053 les Berges du Lac

T: 71 219 116

F: 71 219 478

Direction: Karim MAAREF

Capital: 1 M.DT



Union Financière (UFI)

Boulevard 14 Janvier 2011, Imm. Maghrébia Tour A, 4ème étage 1080 Tunis

T: 71 941 385

F: 71 940 535

Direction: YNANE JEMAA

Capital: 5 M.DT

ONT FAIT CONFIANCE A L'IFBT

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



RAPPORT FINANCIER

**Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les Etats Financiers de l'Exercice
clos le 31 Décembre 2018**



**Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre**

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

Institut de formation de la bourse de Tunis « I.F.B.T »

Rapports du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018

SOMMAIRE

I- RAPPORTS

- 1- Rapport Général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2018
- 2- Rapport Spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

II- ETATS FINANCIERS

- 1- Bilan
- 2- Etat de résultat
- 3- Etat de flux de trésorerie
- 4- Notes aux états financiers

Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les
Etats Financiers de L'exercice Clos le 31 Décembre
2018



**Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre**

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (L.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les Actionnaires de l'Institut de Formation
de la Bourse de Tunis « I.F.B.T »

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 mai 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis « I.F.B.T », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables appliquées.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 596.397, un bénéfice net de D : 32.272 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 102.975.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des

procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; et
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par l'institut dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires ne sont pas conformes aux dispositions de la loi n°2000-35 du 21 mars 2000, des articles 314 et 315 du code des sociétés commerciales ainsi que celles prévues par le décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 et de l'arrêté du ministère des finances du 28 Août 2006.

Tunis, le 03 Mai 2019

FINOR

Karim DEROUICHE


FINOR
Société d'Expertise Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre
International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord de Tunis
Tél: (L.G) 70.728.450 - Fax: 70.728.405

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes au
Titre de l'Exercice Clos le 31 Décembre 2018



**Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre**

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (L.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les Actionnaires de l'Institut de Formation
de la Bourse de Tunis « I.F.B.T »

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés
commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'administration ne nous
a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, des opérations entrant
dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 03 Mai 2019

FINOR

Karim DEROUCHE


**Société d'Expertise Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre**
International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord de Tunis
Tél: (L.G) 70.728.450 - Fax: 70.728.405

*ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2018*

Bilan

Etat de Résultat

Etat de Flux De Trésorerie

Notes aux Etats Financier

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

INDEX

<u>BILAN</u>	1-2
<u>ETAT DE RESULTAT</u>	3
<u>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</u>	4
<u>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</u>	
Note 1 : Présentation de l'institut	5
Note 2 : Cadre de référence retenu pour l'établissement des états financiers	5
Note 3 : Principes et bases de mesures comptables appliqués	5
Note 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles	7
Note 5 : Clients et comptes rattachés	9
Note 6 : Autres actifs courants	10
Note 7 : Placements et autres actifs financiers	10
Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités	10
Note 9 : Capitaux propres	11
Note 10 : Fournisseurs et comptes rattachés	11
Note 11 : Autres passifs courants	11
Note 12 : Revenus	12
Note 13 : Achats consommés	12
Note 14 : Charges de personnel	12
Note 15 : Dotations aux amortissements et aux provisions	12
Note 16 : Reprises sur provisions	13
Note 17 : Autres charges d'exploitation	13
Note 18 : Charges financières	14
Note 19 : Produits financiers	14
Note 20 : Autres pertes ordinaires	14
Note 21 : Impôt sur les société	15

INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS**"I.F.B.T"**

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

BILAN*(Montants exprimés en dinar)*

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>		<u>Variation</u>
		<u>2018</u>	<u>2017</u>	
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		18 858	15 358	3 500
Moins : amortissements		(13 606)	(11 806)	(1 800)
		<u>5 252</u>	<u>3 552</u>	<u>1 700</u>
Immobilisations corporelles		164 943	164 943	-
Moins : amortissements		(141 517)	(134 049)	(7 468)
		<u>23 426</u>	<u>30 894</u>	<u>(7 468)</u>
Total des actifs immobilisés	4	<u>28 678</u>	<u>34 446</u>	<u>(5 768)</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>28 678</u>	<u>34 446</u>	<u>(5 768)</u>
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés	5	126 278	74 748	51 530
Autres actifs courants	6	206 701	246 126	(39 425)
Placements et autres actifs financiers	7	131 765	90 226	41 539
Liquidités et équivalents de liquidités	8	102 975	38 236	64 739
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>567 719</u>	<u>449 336</u>	<u>118 383</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>596 397</u>	<u>483 782</u>	<u>112 615</u>

INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS
"I.F.B.T"

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

BILAN

(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>		<u>Variation</u>
		<u>2018</u>	<u>2017</u>	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		300 000	150 000	150 000
Réserves légales		18 122	12 665	5 457
Réserves extraordinaires		-	150 000	(150 000)
Résultats reportés		103 683	43 652	60 031
<u>Total des capitaux propres avant résultat</u>		<u>421 805</u>	<u>356 317</u>	<u>65 488</u>
Résultat de l'exercice		32 272	65 488	(33 216)
Total des capitaux propres avant affectation	9	<u>454 077</u>	<u>421 805</u>	<u>32 272</u>
PASSIFS				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	54 254	27 697	26 557
Autres passifs courants	11	88 066	34 280	53 786
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>142 320</u>	<u>61 977</u>	<u>80 343</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>142 320</u>	<u>61 977</u>	<u>80 343</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>596 397</u>	<u>483 782</u>	<u>112 615</u>

INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS
"I.F.B.T"

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	Exercice		Variation
		2018	2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	12	349 897	357 131	(7 234)
Total des produits d'exploitation		<u>349 897</u>	<u>357 131</u>	<u>(7 234)</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats consommés	13	197 919	205 703	(7 784)
Charges de personnel	14	40 432	41 220	(788)
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	9 268	7 962	1 306
Reprises sur provisions	16	-	(19 098)	19 098
Autres charges d'exploitation	17	73 373	46 995	26 378
Total des charges d'exploitation		<u>320 992</u>	<u>282 782</u>	<u>38 210</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>28 905</u>	<u>74 349</u>	<u>(45 444)</u>
Charges financières nettes	18	(1 338)	(4 519)	3 181
Produits financiers	19	5 448	4 539	909
Autres gains ordinaires		1	5	(4)
Autres pertes ordinaires	20	(224)	(8 486)	8 262
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>32 792</u>	<u>65 888</u>	<u>(33 096)</u>
Impôt sur les sociétés	21	(420)	(400)	(20)
Contribution sociale de solidarité		(100)	-	(100)
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES IMPOT		<u>32 272</u>	<u>65 488</u>	<u>(33 216)</u>

INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS
"I.F.B.T"

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinar)

	Exercice		Variation
	2018	2017	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	32 272	65 488	(33 216)
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	15 9 268	7 962	1 306
Reprise sur provisions	16 -	(19 098)	19 098
Variation des :			
Clients et comptes rattachés	5 (51 530)	32 876	(84 406)
Autres actifs courants	6 39 425	(98 591)	138 016
Placements et autres actifs financiers	7 (41 539)	30 420	(71 959)
Fournisseurs d'exploitation	10 26 557	24 231	2 326
Autres passifs courants	11 53 786	(15 533)	69 319
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<u>68 239</u>	<u>27 755</u>	<u>40 484</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 (3 500)	(3 500)	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<u>(3 500)</u>	<u>(3 500)</u>	<u>-</u>
Variation de trésorerie	<u>64 739</u>	<u>24 255</u>	<u>40 484</u>
Trésorerie au début de la période	38 236	13 981	24 255
Trésorerie à la clôture de la période	102 975	38 236	64 739

LES NOTES DE PRESENTATION

NOTE 1 : PRESENTATION DE L'INSTITUT

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT) est une société anonyme au capital de D : 300.000. Agréé le 04 Juin 2004 par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, N° d'agrément 04 620 11.

L'institut est administré par un conseil d'administration. Il est dirigé par un Président Directeur Général. Le capital initial était de D : 75.000 divisé en 750 actions de D : 100 chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juillet 2015 a décidé l'augmentation le capital social de D : 75.000 pour le porter à D : 150.000 et ce par l'incorporation de réserves extraordinaires et la création de 750 actions nouvelles gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2018 a décidé l'augmentation le capital social de D : 150.000 pour le porter à D : 300.000, et ce, par l'incorporation de réserves extraordinaires et la création de 1.500 actions nouvelles gratuites.

L'«I.F.B.T» a pour objectif d'assurer :

- La formation des différentes catégories de personnel des établissements bancaires et financiers dans le domaine de l'activité boursière et financière.
- La formation des cadres, experts et enseignants dans les domaines financier, comptable et ceux liés à la gestion.
- L'organisation et prestation de service de consulting dans les domaines liés à l'objet principal de l'activité de la société.
- La gestion et le suivi des cycles diplômant et cursus de cartes professionnelles.
- L'organisation de congrès, de réunions et de conférences.
- L'édition et la commercialisation des supports pédagogiques.
- La prestation d'autres services liés à l'objet principal de l'activité de la société.
- La participation à toute entreprise liée directement ou indirectement aux activités bancaires, financières, comptables et autres en relation avec son objet.
- La création de filiales et d'instituts tant en Tunisie qu'à l'étranger.

NOTE 2 : CADRE DE REFERENCE RETENU POUR L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

NOTE 3 : PRINCIPES ET BASES DE MESURES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien.

3.2 Les immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties linéairement à compter du jour de leur mise en exploitation.

Les taux retenus à ce titre sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Matériel informatique	33%
- Equipement de bureau	20%
- Installations générales et aménagements	10%
- Installations techniques, matériel et outillage	10%

3.3 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les pertes et gains de change sont constatés en résultat de l'exercice.

3.4 Réalisation des revenus et rattachement des charges aux produits

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des produits et des charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA collectée », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, TVA déductible ».

Note 4 : Les immobilisations Incorporelles & Corporelles

A la clôture de l'exercice 2018, les immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'amortissements, s'élevaient à D : 28.678, contre D : 34.446, à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<u>Immobilisations</u>	<u>31/12/2018</u>			<u>31/12/2017</u>
	<u>Valeurs brutes</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeurs nettes</u>	<u>Valeurs nettes</u>
Immobilisations Incorporelles				
Logiciel	11 858	(11 858)	-	52
Site Web	7 000	(1 748)	5 252	3 500
Total Immobilisations Incorporelles	18 858	(13 606)	5 252	3 552
Immobilisations Corporelles				
Matériel informatique	77 831	(77 831)	-	39
Equipements de bureau	21 904	(20 845)	1 059	1 967
Installations générales et aménagements	65 208	(42 841)	22 367	28 888
Total Immobilisations Corporelles	164 943	(141 517)	23 426	30 894
Soldes au 31 Décembre 2018	183 801	(155 123)	28 678	34 446

Les mouvements de l'exercice ainsi que les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont présentés au niveau du tableau qui suit :

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Le poste "Clients et comptes rattachés" qui s'élève, au 31 Décembre 2018, à D : 126.278, contre D : 74.748, au 31 Décembre 2017, se rapporte exclusivement à des clients ordinaires et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>
BNA CAPITAUX	17 638
NCSC	16 363
M.A.C SA	11 987
B.V.M.T	11 723
TUNISIE CLEARING	9 961
CGF	8 584
MAXULA BOURSE	8 461
ASTREE ASSURANCE	7 527
AMEN BANK	6 011
BIAT ASSET MANAGEMENT	5 310
TRADERS INVESTMENT MANAGERS	4 642
UGFS NORTH AFRICA	2 702
CITI BANK	2 357
UNION FINANCIERE	2 049
STB FINANCE	1 762
BTE	1 715
COMAR	1 500
FINACORP	1 489
UIB FINANCE	1 310
Autres	3 187
<u>Total</u>	<u>126 278</u>

Note 6 : Autres Actifs Courants

Le poste « Autres actifs courants » qui s'élève, au 31 Décembre 2018, à D : 206.701, contre D : 246.126, au 31 Décembre 2017, se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>Variation</u>
Produits à recevoir	20 913	80 809	(59 896)
Charges constatées d'avance	2 568	4 310	(1 742)
Etat, report d'impôt	182 898	161 007	21 891
Etat, TVA déductible	322	-	322
<u>Total</u>	<u>206 701</u>	<u>246 126</u>	<u>(39 425)</u>

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Le poste « Placements et autres actifs financiers » totalise, au 31 Décembre 2018, D : 131.765, contre D : 90.226 à la même date de l'exercice précédent, représentant exclusivement les placements en titres SANADETT SICAV.

Note 8 : Liquidités et Equivalents de Liquidités

Le poste « Liquidités et équivalents de liquidités » totalise, au 31 Décembre 2018, D : 102.975, contre D : 38.236 à la même date de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>Variation</u>
Banque	101 765	38 201	63 564
Caisse	1 210	35	1 175
<u>Total</u>	<u>102 975</u>	<u>38 236</u>	<u>64 739</u>

Note 9 : Capitaux Propres

Les capitaux propres s'élèvent, au 31 Décembre 2018, à D : 454.077, contre D : 421.805, au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>Variation</u>
Capital social		300 000	150 000	150 000
Réserves légales		18 122	12 665	5 457
Réserves extraordinaires		-	150 000	(150 000)
Résultats reportés	(a)	103 683	43 652	60 031
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>421 805</u>	<u>356 317</u>	<u>65 488</u>
Résultat de l'exercice		32 272	65 488	(33 216)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>454 077</u>	<u>421 805</u>	<u>32 272</u>

(a) : Les excédents antérieurs se détaillent comme suit :

Résultats reportés au 31/12/2017	43 652
Affectation du résultat 2017	65 488
Réserves légales	(5 457)
Résultats reportés au 31/12/2018	<u>103 683</u>

Note 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » totalise au 31 Décembre 2018 un solde de D : 54.254, contre D : 27.697, au 31 Décembre 2017 et se détaille ainsi :

		<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs d'exploitation	(A)	21 254	10 015	11 239
Fournisseurs factures non parvenues		33 000	17 682	15 318
<u>Total</u>		<u>54 254</u>	<u>27 697</u>	<u>26 557</u>

(A) Les fournisseurs d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2018</u>
Société de Tourisme et de congrés "Hôtel Laico Tunis"	9 421
Houda Bouslema	3 000
Riadh Borjini	3 000
Margene Gana	2 220
Habiba Louati	2 000
Autres	1 613
<u>Total</u>	<u>21 254</u>

Note 11 : Autres Passifs Courants

Le poste « Autres passifs courants » totalise, au 31 Décembre 2018, D : 88.066, contre D : 34.280, au 31 Décembre 2017 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>Variation</u>
Produits constatés d'avance	40 754	-	40 754
Charges à payer	7 524	3 800	3 724
Impôts et taxes	35 615	26 361	9 254
Organismes sociaux	2 308	2 731	(423)
Congés payés	1 865	1 388	477
<u>Total</u>	<u>88 066</u>	<u>34 280</u>	<u>53 786</u>

Note 12 : Revenus

Le chiffre d'affaires totalise, au 31 Décembre 2018, D : 349.897, contre D : 357.131, au 31 Décembre 2017 et se détaille comme suit :

	Exercice		Variation
	2018	2017	
Prestations de services soumises à la TVA	348 247	345 812	2 435
Prestations de services en suspension de la TVA	1 650	11 319	(9 669)
<u>Total</u>	<u>349 897</u>	<u>357 131</u>	<u>(7 234)</u>

Note 13 : Achats consommés

Les charges liées à la formation totalisent, au 31 Décembre 2018, D : 197.919, contre D : 205.703, au 31 Décembre 2017 et s'analysent comme suit :

	Exercice		Variation
	2018	2017	
Prestations de services	101 151	81 277	19 874
Achats étrangers	4 418	91 097	(86 679)
Achats locaux	1 220	1 705	(485)
Achats fournitures de bureaux	3 931	687	3 244
Missions et réceptions	79 856	24 058	55 798
Photocopie et relures	1 229	1 139	90
Électricité	6 039	5 501	538
Eau	75	239	(164)
<u>Total</u>	<u>197 919</u>	<u>205 703</u>	<u>(7 784)</u>

Note 14 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 Décembre 2018 à D : 40.432, contre D : 41.220, à la clôture de l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

	Exercice		Variation
	2018	2017	
Salaires et compléments de salaires	34 537	37 744	(3 207)
Charges sociales	5 895	6 010	(115)
Congés payés	-	(2 534)	2 534
<u>Total</u>	<u>40 432</u>	<u>41 220</u>	<u>(788)</u>

Note 15 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 Décembre 2018 à D : 9.268, contre D : 7.962, à la clôture de l'exercice 2017, représentant exclusivement les dotations aux amortissements des immobilisations.

Note 16 : Reprises sur provisions

Les reprises sur provisions présentent, au 31 Décembre 2018, un solde nul, contre D : 19.098 au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

	Exercice		Variation
	2018	2017	
Reprise sur provision pour risque et charges	-	10 645	(10 645)
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	-	8 453	(8 453)
<u>Total</u>	<u>-</u>	<u>19 098</u>	<u>(19 098)</u>

Note 17 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent, au 31 Décembre 2018, à D : 73.373, contre D : 46.995, au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

		Exercice		Variation
		2018	2017	
Entretien et réparation		8 351	4 316	4 035
Assurances		290	349	(59)
Honoraires		38 108	11 402	26 706
Publicité, publication et relations publiques		10 867	577	10 290
Déplacements, missions et réceptions	(A)	7 440	17 911	(10 471)
Frais postaux et de télécommunication		3 021	1 780	1 241
Services bancaires et assimilés		603	444	159
Dons et subventions		-	6 008	(6 008)
Impôts et taxes	(B)	3 941	2 450	1 491
Autres		752	1 758	(1 006)
<u>Total</u>		<u>73 373</u>	<u>46 995</u>	<u>26 378</u>

(A) Les Déplacements, missions et réceptions se détaillent comme suit :

	Exercice		Variation
	2018	2017	
Voyages et déplacements	1 951	9 814	(7 863)
Restaurants	1 303	782	521
Missions	465	412	53
Réceptions	3 721	6 903	(3 182)
<u>Total</u>	<u>7 440</u>	<u>17 911</u>	<u>(10 471)</u>

(B) Les impôts et taxes se détaillent comme suit :

	Exercice		Variation
	2018	2017	
TFP	691	704	(13)
FOPROLOS	345	352	(7)
TCL	100	75	25
Droits d'enregistrement et de timbres	2 805	1 319	1 486
<u>Total</u>	<u>3 941</u>	<u>2 450</u>	<u>1 491</u>

Note 18 : Charges financières

Les charges financières s'élèvent, au 31 Décembre 2018, à D : 1.338, contre D : 4.519 au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

	Exercice		Variation
	2018	2017	
Perte de changes	1 338	4 205	(2 867)
Moins value sur cessions de titres SICAV	-	53	(53)
Moins value latente sur titres SICAV	-	255	(255)
Autres charges financières	-	6	(6)
<u>Total</u>	<u>1 338</u>	<u>4 519</u>	<u>(3 181)</u>

Note 19 : Produits financiers

Les produits financiers qui s'élèvent, au 31 Décembre 2018, à D : 5.448 contre D : 4.539, au 31 Décembre 2017, se détaillent comme suit :

	Exercice		Variation
	2018	2017	
Dividendes	3 353	4 266	(913)
Plus value latente sur titres SICAV	1 615	-	1 615
Intérêts créditeurs	480	273	207
<u>Total</u>	<u>5 448</u>	<u>4 539</u>	<u>909</u>

Note 20 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires qui s'élèvent, au 31 Décembre 2018, à D : 224 se détaillent comme suit :

	Exercice		Variation
	2018	2017	
Apurement de comptes clients	-	8 453	(8 453)
Autres	224	33	191
<u>Total</u>	<u>224</u>	<u>8 486</u>	<u>(8 262)</u>

Note 21 : Impôts sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2018 s'élève à D : 420. Il est déterminé conformément à la législation en vigueur, comme suit :

<u>Résultat comptable net</u>		32 272
<u>A réintégrer</u>		<u>724</u>
Impôt sur les sociétés	420	
Contribution sociale de solidarité	100	
Pénalités de retard	204	
<u>A déduire</u>		<u>(1 615)</u>
Moins value latente sur titres sicav 2017	(270)	
Plus value latente sur titres sicav 2018	(1 345)	
<u>Réintégration de l'amortissement de l'exercice 2018</u>		9 268
<u>Résultat fiscal avant imputation des reports déficitaires et des amortissements différés</u>		40 649
Pertes reportées exercice 2014	(5 957)	
Pertes reportées exercice 2015	(3 636)	
Pertes reportées exercice 2016	(4 681)	
Amortissements différés exercice 2014	(34 633)	
Amortissements différés exercice 2015	(31 259)	
Amortissements différés exercice 2016	(8 789)	
Amortissements différés exercice 2017	(7 962)	
Amortissements différés exercice 2018	(9 268)	
<u>Résultat fiscal de l'exercice</u>		(65 536)
<u>Minimum d'impôt (0,1% du chiffre d'affaires TTC)</u>		(420)
Retenues à la source		22 327
Ajustement crédit d'impôt 2017		(16)
Crédit d'impôt de 2017		161 007
<u>Crédit d'impôt à reporter</u>		<u>182 898</u>